



## Résolution du conseil communal du 30 janvier 2018

Le Conseil,

- Entend 1 interpellation du public
- Procède à la démission d'un de ses membres et à l'installation de son successeur
- Fixe le nouveau cadre du personnel administratif et technique et le nouveau schéma de l'organisation des départements
- Fixe le nouveau cadre du personnel ouvrier
- Fixe le nouveau cadre du personnel d'accueil et de soin
- Approuve la modification du statut pécuniaire
- Adopte le ROI du site de l'Imprimerie
- Prend connaissance des décisions du collège pour :
  - la fourniture et le remplacement des menuiseries extérieures en PVC de la façade rue de Belgrade 78-84 (Lot 1 "Fourniture et remplacement de la menuiserie extérieure simple" et Lot 2 "Fourniture et remplacement des bowwindows")
  - la fourniture et le remplacement d'un adoucisseur d'eau, rue de Liège 62
  - la fourniture et le placement d'une nouvelle installation de parlophonie pour le bâtiment rue de Belgrade 78
  - la fourniture et le placement d'une installation solaire thermique
  - l'électroménager industriel 2017
  - l'acquisition d'imprimantes spécifiques
  - du mobilier extérieur
  - l'acquisition de mobilier de bureau et mobilier connexe 2017-2018
  - des stores
  - d'un parasol
  - l'acquisition d'isoloirs pour bureaux de vote
  - l'acquisition de deux caddies
  - l'acquisition de six projecteurs de théâtre
  - l'acquisition d'un tapis et de bandes de billard
  - des tentures
  - des voilages et accessoires
  - l'acquisition de rayonnages
  - la fourniture de matériel de psychomotricité et petit matériel de gymnastique 2017 (relance)
  - de la vaisselle et les accessoires de cuisine
  - du matériel de bureau
  - l'achat de booksbox
  - l'achat de tables pliantes, tables mange-debout et accessoires
  - la création d'un site internet et d'une newsletter électronique pour la bibliothèque francophone
  - l'acquisition d'outillage divers 2017 (relance)
  - l'acquisition/installation de quatre scanners de photo et de quatre scanners de signature et admet la dépense
  - la réinstallation des six packs biométriques et admet la dépense et leur contrat de maintenance pour cinq ans et admet la dépense
  - la fourniture d'un abri pour le recueillement des familles au sein du cimetière
  - l'achat de 3 vélos pour le Service Mobilité
  - l'achat d'un appareil photo, d'une housse de protection et d'une carte mémoire
  - l'achat d'un télémètre laser, de lunette de vision et d'un niveau électronique

- la modification pour les travaux d'électricité dans différentes écoles francophones
- le remplacement d'un compresseur et d'un système de sablage eau et air et admet la dépense
- l'acquisition et le paramétrage de ce système de vidéo protection pour le cimetière de Forest et admet la dépense
- Revoit sa décision du 24.10.2017 et admet la dépense pour le remplacement des pompes de relevage des eaux usées vers les égouts
- Approuve la convention avec l'Agence Bruxelles-propreté pour le placement et la gestion des bulles à verre et à vêtements enterrées
- Approuve la convention de mise à disposition d'une subvention de la Région de Bruxelles-Capitale de 171.385€ pour la signalisation zone 30 ainsi que le réaménagement des rues et carrefours
- Approuve la convention d'occupation de la piscine de Victor Boin
- Approuve l'allocation des subventions du fonds d'impulsion (FIPI 2018)
- Approuve une motion relative au projet de loi autorisant les visites domiciliaires
- Entend 3 interpellations de conseillers communaux
- Octroie 1 pension
- Admet 1 ouvrier en stage
- Désigne 9 enseignants
- Désigne 1 médecin vérificateur